



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

HT/SD

N° D SG N° 08/015

DECISION

Concernant la signature de contrats de maintenance pour les photocopieurs de l'Hôtel de Ville (sous-sol et 3^{ème} étage), du service Comptabilité et de la Régie de Nettoyement avec la société REPRO 17-COPY FAX

Le Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23 relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 mai 2006 intervenue pour l'application des articles précités, rendue exécutoire le 16 mai 2006 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer des contrats de maintenance pour les photocopieurs de l'Hôtel de Ville (sous-sol et 3^{ème} étage), du service Comptabilité et de la Régie de Nettoyement, avec la société REPRO 17-COPY FAX, dont le siège social est situé 10 avenue Joliot Curie à PERIGNY (17182), pour une durée de soixante mois :

Ø Service reprographie (sous-sol) :

Photocopieur CANON IR 7086, pour un forfait annuel de 500 000 copies, contrat service Pass Référence inclus, moyennant une redevance unitaire de 0,0042 € HT. La maintenance sera gratuite la première année.

Ø Service reprographie (3^{ème} étage) :

Photocopieur CANON IRC 2880i, contrat service Pass Référence inclus, pour un forfait annuel de :

50 000 copies noir et blanc moyennant une redevance unitaire de 0,0042 € HT

24 000 copies couleur moyennant une redevance unitaire de 0,058 € HT

Ø Service Comptabilité :

Imprimante NASHUATEC SP 8100 DN, pour un forfait annuel de 100 000 copies, moyennant une redevance unitaire de 0,0084 € HT

Ø Régie de Nettoyement :

Photocopieur CANON NP 6317, pour un forfait annuel de 2 400 copies, moyennant une redevance unitaire de 0,0185 € HT

- d'imputer la dépense au budget communal - nature 6156

Fait à Royan, le 15 janvier 2008

Certifié exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code Général des Collectivités
Territoriales
le 18 janvier 2008

Le Maire,
H. LE GUEUT